

Les talibés de Maroua (Cameroun) : évaluation des besoins en éducation et des stratégies de prise en charge

Bachir Bouba¹

École Normale Supérieure de Maroua (Cameroun)

Résumé

Les *talibés*, envoyés à Maroua pour étudier le Coran, n'ont pas accès à l'éducation formelle et à un encadrement approprié. Cependant, 300 *talibés* sont pris en charge par ACAMAS de même que leurs maîtres coraniques. La présente contribution a pour objectif d'évaluer la portée de cette prise en charge des *talibés* et d'analyser leurs besoins spéciaux. Les informations ont été collectées à travers l'observation et les entretiens réalisés avec 2 responsables de cette association, 5 maîtres coraniques et 30 *talibés*. A travers une approche descriptive et sur la base de la théorie de Maslow, on se rend compte, après analyse, que les *talibés* pris en charge connaissent une amélioration de leur condition d'existence, parce que débarrassés de la mendicité. Mais, cette prise en charge n'est pas suffisante, car les besoins d'appartenance, d'amour et d'épanouissement intellectuel ne sont pas encore comblés, ce qui peut compromettre leur avenir dans ce monde de plus en plus exigeant.

Mots clés : *talibés, éducation, prise en charge, besoins spéciaux, Cameroun.*

Abstract: *Talibe* children, sent to coranic schools in Maroua to study Coran don't have access to formal education and to appropriate care. However, 300 *talibe* as well as their coranic teachers have been supported by ACAMAS. The objective of the present contribution is to evaluate the support given to them and to analyse their special needs. Through the observation and the interview of 2 ACAMAS managers, 5 coranic teachers and 30 *talibe*, we have collected information. Based on a descriptive approach and on Maslow's theory, we realize that, after analysis, these *talibe* life conditions are improved, because they are no longer begging. Nevertheless, this support is not sufficient because other needs like belonging, love and intellectual development are lacking. This can have a negative effect on their future in this world which is more and more exigent.

Key words: *talibe, education, support, special needs, Cameroon.*

¹ bachirbouba@yahoo.fr

Introduction

Les *talibés* sont des élèves apprenant essentiellement le Coran loin de leurs parents, sous la responsabilité entière des maîtres coraniques. La plupart viennent des zones rurales assez reculées (Waza, Kousseri) ou des pays voisins (Tchad, Nigéria) et s'installent à Maroua. Les maîtres coraniques qui les accueillent ne reçoivent aucun salaire et comptent sur des dons éventuels. Caractérisés par le dénuement, ces maîtres ne peuvent pas assurer les besoins essentiels de ces enfants à eux confiés, parfois par dizaines. Il est donc difficile pour ces maîtres de s'occuper convenablement de leur alimentation, de leur logement, de leur habillement. C'est pourquoi, à côté de l'école coranique que les *talibés* fréquentent, ils cherchent quotidiennement de la pitance non seulement pour eux, mais aussi pour leurs maîtres.

A Maroua, une ville de l'Extrême-Nord du Cameroun, il n'est pas rare de rencontrer en chemin, devant les portes des pharmacies, des boutiques, des boulangeries et dans les marchés, ces petits enfants qui pratiquent finalement la mendicité. Vêtus d'habits sales et usés, assiette à la main, ils déambulent dans la ville à la recherche de la subsistance. Ils peuvent suivre quelque fois un homme qu'ils ont ciblé, jusqu'à l'obtention d'une pièce de monnaie. Ils sont prêts à accepter tout don en nature. Souvent, ils entrent jusque dans les maisons pour récupérer le reste de nourriture. La population est tellement habituée à eux que leur visite régulière dans les domiciles n'est plus considérée comme une gêne. Si on n'est pas prêt à leur donner quelque chose, il suffit de dire, en langue locale, notamment en *fulfulde*, la formule devenue populaire '*Allah hokkou saa'a*' qui signifie « Que Dieu vous accorde une chance ». La formule fait partir les *talibés* en paix parce qu'elle est une sorte de prière, un souhait.

Les *talibés* grandissent pratiquement dans la rue, même si le soir, ils trouvent asile dans le domicile de leurs maîtres. Selon Lallart, (2004), il faut distinguer enfants de la rue, enfants dans la rue et enfants pour la rue. Les

enfants de la rue sont en rupture totale avec leurs familles et ne veulent ou ne peuvent pas y retourner. De nuit comme de jour, ils vivent dans la rue. Les enfants dans la rue passent la journée à errer dans la rue, mais rentrent le soir à la maison. Les deux catégories peuvent se fondre dans le groupe communément appelé enfants pour la rue. On peut donc dire que les *talibés* sont des enfants dans la rue. En dehors des heures d'apprentissage du Coran et du sommeil, ils sont dans la rue, avec toutes les chances d'apprendre des mauvaises habitudes qui y sont véhiculées. Ne bénéficiant pas d'une scolarisation publique, il est légitime de se demander s'ils peuvent s'insérer harmonieusement dans la société, une fois devenus adultes. On constate aisément que ces enfants ne vivent pas avec leurs parents ou leurs proches parents. Ils ont nécessairement besoin d'une prise en charge totale, précisément sur le plan alimentaire, sécuritaire, psycho-affectif et éducatif ; c'est surtout l'éducation dans son acception globale qui leur manque le plus. Or, l'éducation est un droit fondamental pour tous, comme proclamé d'abord par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et ensuite par la Déclaration Universelle des Droits de l'Enfant de 1959. Cette dernière stipule que « l'enfant a droit à l'éducation qui doit être gratuite et obligatoire. » (Déclaration des Droits de l'Enfant de 1959, principe 7). Ce droit a encore été réitéré et ratifié par plusieurs pays dont le Cameroun, à l'occasion de la Conférence Mondiale sur l'Éducation, tenue à Jomtien en 1990, puis lors des assises de Dakar en 2000. (Forum mondial sur l'éducation, Dakar, 2000). Il y a ainsi un grand écart entre cette volonté affichée et la réalité.

L'objectif de cette contribution est dans un premier temps d'évaluer la prise en charge des *talibés* par ACAMAS (Association Camerounaise pour l'Aide et la Solidarité), une association caritative œuvrant dans le social, et dans un second temps d'examiner leurs réels besoins en rapport avec l'éducation. Cette problématique nous conduit à faire référence à la théorie des besoins de Maslow. Cet auteur écossais a cherché à structurer les sources de motivation de l'homme. Sa théorie repose sur une hiérarchie des besoins qui sont les besoins physiologiques, de sécurité,

d'appartenance, d'estime et de réalisation de soi. Chez lui, « la réponse à un besoin en fait émerger d'autres à des niveaux plus élevés. L'homme n'est pas qu'instinctuel. Il a des besoins supérieurs qui sont moins animaux, moins tangibles, plus vastes. » (Louart, 2002 :6) Dans ce sens, les *talibés* n'ont pas que des besoins nutritionnels. Ce sont des enfants dont une prise en charge totale s'impose. On comprendra que leurs besoins s'expriment tous de façon prioritaire.

L'univers d'enquête ne comprend pas tous les *talibés* de Maroua. L'intérêt a été porté sur ceux qui bénéficient d'une certaine prise en charge par ACAMAS pour nous permettre d'évaluer les actions entreprises. Deux échantillons sont choisis. Le premier est composé de trente (30) *talibés* choisis parmi les moins jeunes au niveau des trois cents (300) inscrits. Ils ont été interviewés parfois par groupe de 3, mais chacun répondait à toutes les questions. Le second comprend deux (2) responsables de cette association et cinq (5) maîtres coraniques. L'entretien administré vise, sur la base d'une approche descriptive, à comprendre le quotidien de ces enfants, la perception qu'ils ont autour de cette activité et leurs besoins spéciaux. Notre propre observation a permis de compléter les informations.

1. Situation des *talibés*

La plupart des études se rapportant aux *talibés*, considérés partout comme des enfants de la rue, se sont davantage intéressées aux pays d'Afrique de l'Ouest, notamment au Burkina Faso, en Guinée, au Sénégal, au Niger et au Mali. Même l'UNICEF et l'UNESCO (1999) ont fait de ces pays des lieux privilégiés en matière de recherche sur les *talibés*. Pourtant, au Cameroun, ces enfants sont présents, mais ont très peu intéressé les chercheurs. Mentionnons au passage quelques recherches concernant ces pays. On peut citer les travaux d'Ousmane Ndiaye (2005) qui fustigent les conditions de vie de ces enfants ainsi que l'inertie de l'Etat sénégalais face à la situation, ce qui, selon lui, compromet le développement endogène du pays. Lallart (2004), se rend compte qu'il y a un glissement d'objectif de l'école coranique, car les

marabouts en Mauritanie et au Sénégal utilisent les *talibés* à leur propre profit et les maltraitent. Aboubakar (2011), quant à lui, fait une sorte de plaidoyer pour une prise en charge des enfants rejetés en général et des *talibés* en particulier au Niger. C'est dans le même ordre d'idées que Seydou (2007) dénonce les mauvaises conditions des enfants de la rue, mais, il évite de s'intéresser particulièrement à un seul pays. Au Burkina Faso, Mara Vitale, (2011) de façon superficielle, évoque les types de rapports existant entre les *talibés* et leurs cheikhs (maîtres).

La situation des *talibés* au Cameroun, notamment à Maroua mérite aussi d'être examinée, car elle présente des spécificités. En effet, comme mentionné plus haut, ils ne sont pas tous originaires du même pays. Ils ne bénéficient pas d'une politique de prise en charge et sont pratiquement oubliés dans les politiques éducatives. Pourtant, l'Etat a rendu l'éducation de base gratuite, (Discours du Président de la République à la nation le 10 février 2000) et les autorités en charge de l'éducation la considèrent même comme obligatoire. Mais, cette obligation n'est que formelle car, il n'existe pas encore de mesures coercitives pouvant amener les enfants à être scolarisés, encore moins les *talibés*. Pour l'instant, il n'existe pas encore de mesures officielles visant l'intégration et l'éducation de ces derniers. En plus, ils n'ont véritablement pas de tuteurs en tant que tels, à l'exception des maîtres coraniques qui eux-mêmes sont dans le besoin. On ne peut pas dire qu'ils bénéficient d'une famille d'accueil, laquelle est normalement susceptible d'assurer à l'enfant tous ses besoins fondamentaux.

Il est reconnu que « le temps de l'enfance est synonyme d'amour parental, de protection familiale, de joie de premières découvertes, d'univers ludiques, d'apprentissage d'une vie harmonieuse en société. » (UNESCO, 1999) Les *talibés* sont ainsi privés de ces avantages. Ce qui manque le plus à cette couche vulnérable c'est sans doute l'éducation morale et l'éducation publique qui permettraient de préparer leur avenir et leur insertion sociale. A l'observation, on se rend à l'évidence que

l'éducation de la rue les influence largement. Venus apprendre un savoir spirituel, ils finissent par être des petits voleurs et des délinquants. Nous avons observé que la plupart d'entre eux sont passés maîtres dans l'art de voler les chaussures, les petits objets facilement transportables dans les maisons. On les voit régulièrement adopter des comportements belliqueux qui se traduisent par des disputes, des querelles et des bagarres. Ils sèment souvent des désordres lors des rassemblements (repas de noces, baptêmes, distribution des vivres, etc.) en se disputant la nourriture servie aux invités. On comprend qu'il leur manque cruellement les civilités et les usages utiles pour le vivre ensemble, résultat d'une mauvaise éducation.

Pendant que les enfants du même âge vont à l'école et préparent ainsi leur avenir et leur intégration sociale, les *talibés* évoluent littéralement dans la mauvaise socialisation. L'école n'est pas leur préoccupation, ni celle de leurs parents. Il est légitime de penser qu'il leur sera difficile d'avoir un avenir reluisant si rien n'est fait, car le contexte d'aujourd'hui impose le passage à l'école conventionnelle comme la voie royale pour qui veut améliorer ses conditions de vie et qui veut s'ouvrir au monde. Il est clair que ce problème interpelle les pouvoirs publics, car à l'échelle internationale, il existe des lois comme la Convention sur les Droits des Enfants ratifiée par 191 pays qui exigent des gouvernements la réflexion sur la protection des droits de ces derniers. Le préambule de cette convention rappelle aux Etats qu'ils doivent prendre « toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toutes formes de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligences, de mauvais traitements ou d'exploitations... » Mais, étant donné que l'intervention de l'Etat se fait attendre, les organismes privés peuvent trouver l'occasion d'agir dans ce domaine. C'est dans ce sens qu'ACAMAS s'investit pour l'amélioration des conditions de vie des *talibés* installés dans la ville de Maroua.

En effet, depuis près de deux ans, l'association dénommée ACAMAS qui fait dans le social les prend
Revue Petite Enfance *N° 00 Avril 2013* Page 43

partiellement en charge. Elle a inscrit dans son programme, l'alimentation et l'éducation des *talibés*. A son actif, trois cent (300) enfants sont nourris, à raison de trois repas par jour. De même, quelques cours de morale et d'éducation islamique leur sont donnés occasionnellement. Mais, ces mesures sont-elles suffisantes pour permettre aux *talibés* de s'intégrer socialement dans leur environnement ? Pourquoi cette formation ne leur permet pas de préparer leur avenir ? Quels sont leurs réels besoins en rapport avec l'éducation ? Avant d'analyser ces questions, il est nécessaire de savoir la perception des *talibés* par eux-mêmes et par leurs maîtres.

2. La perception de la situation des *talibés* par eux-mêmes et par leurs maîtres

Les *talibés* se sont retrouvés dans ce « métier » malgré eux. La plupart d'entre eux affirment que leurs parents les ont envoyés chez les maîtres sans leur assentiment. Avant de partir, ils savent de manière plus ou moins précise à quoi ils s'attendent une fois arrivés. A la question de savoir « pourquoi votre parent vous a-t-il envoyé à l'école coranique ? », la réponse est la même : « c'est pour apprendre et mémoriser le Coran. » Aucune allusion n'est faite à l'éducation et à la formation. Mais, ils reconnaissent tout de même qu'ils seront livrés à la mendicité et à la précarité. Cependant, ce n'est pas tant l'apprentissage du Coran qui fait problème ; ce sont davantage les conditions dans lesquelles ils vivent qu'ils détestent. Précisons au passage que dans leur mentalité et dans celle de leurs maîtres, cette mendicité est légitime, puisqu'ils sont venus pour la recherche d'une connaissance extrêmement utile pour tout musulman et à ce titre, ils doivent être aidés. D'ailleurs, ils ne se considèrent pas comme des mendiants au sens strict du terme, mais comme des nécessiteux « qui demandent de quoi manger », ou qui se promènent « pour recevoir des dons, » selon leur expression. On s'attendait à ce qu'ils mentionnent la philosophie qui sous-tend cette formation qui leur impose la quête, notamment l'éducation à l'endurance, à la simplicité et à la sobriété, toutes recommandées par l'Islam, comme le précisent les maîtres.

Les *talibés* ont été préparés à intérioriser, par leur condition d'apprenants, que le fait de « demander de quoi manger » fait partie de leur vie.

Il faut dire que les *talibés* ne sont pas contents de leur condition, car ils considèrent qu'ils sont en souffrance pendant leur passage à l'école coranique. Ils voient en cela une contrainte imposée par leurs parents et entretenue surtout par leurs maîtres. Il importe de relever que les maîtres n'ont pas suffisamment de l'espace pour leur accorder un logement et sont incapables de les nourrir. Ils dorment à même le sol, sur des cartons et rarement sur des nattes dans un hangar ou dans un coin de la maison de leurs maîtres qui hébergent chacun une dizaine de *talibés* en moyenne. Presque tous les enfants interrogés miroitent de finir rapidement la formation et certains souhaitent même rentrer auprès de leurs parents avant même la fin de la formation, car ils n'ont pas les moyens de satisfaire tous leurs besoins existentiels. Ces enfants sont conscients de leur souffrance lorsqu'ils racontent qu'ils n'arrivent toujours pas à manger à leur faim malgré la mendicité, et sont obligés de combler le maître des bienfaits de la générosité des âmes de bonne volonté. En fait, ce sont les maîtres qui les amènent à mendier. L'un d'eux affirme que son maître lui demande de se débrouiller pour trouver de quoi se nourrir, et tous les jeudis, jours de repos, le butin amassé est réservé au maître. Cependant, après leur prise en charge par ACAMAS, les *talibés* sont dans une situation tout à fait différente de celle des autres qui n'ont pas la même chance. Malgré ce privilège, ils n'apprécient pas tous favorablement cet état.

En comparant leur situation avant et après leur prise en charge par cette association, ils expriment leurs sentiments dans les propos suivants : « sans ACAMAS, je serai parti ». « Je veux partir étudier à kousseri, car je trouverai ACAMAS sur place pour bénéficier du même traitement qu'ici. » « J'ai envie de retourner chez mes parents. » Ces propos peuvent témoigner de deux faits. D'abord, la reconnaissance des privilèges à eux accordés par l'association, notamment en termes de nutrition. Ceci est indéniable, car cette prise en charge les libère de la

mendicité, étant donné qu'ils bénéficient systématiquement de trois repas par jour. Ensuite, on note leur désapprobation à être éloignés de leurs familles. Seulement 5% environ se montrent satisfaits d'être dans cette situation. Néanmoins, nous pouvons constater que ce sont les plus jeunes de l'échantillon qui sont logés dans cette catégorie. Ce paradoxe s'expliquerait par le fait qu'ils ont été très tôt préparés, grâce à la culture familiale favorable à la reproduction sociale, à accepter l'éloignement de leurs parents, surtout lorsque les aînés de la famille ont suivi le même itinéraire.

Quant aux maîtres coraniques, le jugement est légèrement différent de celui des *talibés*. Tous pensent qu'il est tout à fait normal qu'un enfant devienne *talibé* dans le but d'apprendre et de mémoriser le Livre saint. Ceci n'est pas étonnant quand on sait que les maîtres sont eux-mêmes passés par le même itinéraire et affirment en percevoir aujourd'hui le bien fondé. Ce statut de *talibé* impose que « les enfants déambulent pour recevoir des dons », peut-on entendre chez les maîtres. Pour eux, être *talibé* est une pratique qui doit être préservée, car l'enfant apprend à être responsable, à se battre pour la vie. L'un des responsables de la structure ACAMAS affirme que tous les grands hommes et richissimes de Kousseri sont passés par le même parcours, ce qui a énormément contribué à forger leur personnalité. Un enseignant coranique estime que les *talibés* d'aujourd'hui ont perdu beaucoup de leur substance car, ils ne sont plus obligés de travailler pour le maître comme leurs prédécesseurs, à l'instar de s'occuper de son champs, lui puiser de l'eau, lui chercher du bois de chauffe qui étaient jadis des activités auxquelles les *talibés* étaient soumis. « Aujourd'hui, à cause des gens qui défendent les droits de l'homme et des enfants, quel enseignant a le courage d'exiger de tels travaux à ses élèves ? » s'exclame l'un des maîtres. Bien plus, l'installation d'ACAMAS a, selon eux, enterré toutes les "souffrances" de ces enfants, à l'exception de la difficulté à trouver de quoi s'acheter du savon pour la lessive, qui reste encore non résolue.

Le fait d'être *talibé* est donc en définitive perçu par les enfants comme une souffrance, alors que pour les maîtres, c'est une nécessité qui doit être pérennisée de génération en génération, car au-delà de l'apprentissage du Coran, l'enfant est éduqué à l'école de la vie dans l'optique d'affronter les difficultés futures.

3. L'évaluation de la prise en charge des *talibés* par ACAMAS

Comme mentionné plus haut, la prise en charge des talibés par ACAMAS se fait dans le domaine de l'alimentation et de l'éducation.

Sur le plan de l'alimentation, on peut constater que les repas servis ne sont pas de mauvaise qualité. Une famille modeste à Maroua ne peut pas s'offrir le luxe d'avoir continuellement ce genre de mets. Selon le Directeur de la structure dont le financement est entièrement à la charge de la coopération Turque, il est question de rompre avec l'imagerie populaire selon laquelle les *talibés* doivent mendier pour survivre. En effet, ce dernier affirme que par le passé, devenir un *talibé* n'imposait pas du tout de la mendicité. C'est au fur et à mesure et à cause de la pauvreté ambiante que cette pratique a vu le jour au point d'être considérée comme faisant partie intégrante de la vie de ces enfants. Les bienfaiteurs turcs qui visitent régulièrement le Cameroun, au nom de la solidarité religieuse, et dans l'optique de gagner la confiance des populations musulmanes (pour ainsi véhiculer la culture turque), ont mis au centre de leurs objectifs, l'amélioration des conditions de vie de cette couche sociale qui vit dans le dénuement et le déshonneur. L'initiative a été donc prise et de ce fait, l'une des conditions imposées pour bénéficier de cette prise en charge, c'est de rompre avec la mendicité. Les maîtres coraniques des enfants concernés reçoivent également le même avantage alimentaire. L'initiative a été bien réfléchie, car il fallait aussi satisfaire ces derniers qui dépendaient de la charité. La mendicité n'aurait pas cessé si les enseignants n'avaient pas connu cette solution alternative. Bien plus, un salaire mensuel est accordé à ces enseignants pour que chacun puisse supporter ses charges

familiales, étant donné qu'ils sont des pères de familles et ne pratiquent pas d'autres activités. A ce niveau, les besoins physiologiques sont comblés, ce qui constitue, dans les conditions normales, un préalable pour recevoir une bonne éducation de la part des élèves, et une prédisposition à bien éduquer pour les maîtres.

Dans le domaine de l'éducation, ACAMAS apprend aux *talibés* comment entretenir une propreté physique et quelques règles de bienséance. En effet, chaque fois que le repas est prêt, les *talibés* s'alignent, se lavent les mains à tour de rôle, vont prendre le repas déjà servi, et se mettent à table sous l'œil vigilant d'un surveillant. Ils ne s'occupent pas à faire de la vaisselle, chacun retourne le plat à la cuisine après avoir mangé. On comprend qu'il y a une équipe de personnes recrutées et rémunérées pour ce travail. Les volontaires peuvent aussi se laver grâce aux toilettes réservées à cet effet. Ces mesures permettent aux *talibés* d'apprendre des notions d'ordre, de bon sens et d'hygiène, surtout lorsqu'on sait qu'ils sont laissés à eux-mêmes et passent la plus part de leur temps entre eux, en s'amusant, en déambulant dans des endroits parfois peu salubres. Ceci ne peut que contenter les pouvoirs publics et même les populations de la région où l'épidémie de choléra sévit chaque année en faisant des centaines de décès.

Dans le même ordre d'idées, quelques rappels sur des leçons de morale liées à la salubrité, à la bonne conduite leur sont enseignées parfois après le repas. En évoluant dans ce cadre, un enfant *talibé* pourra apprendre à s'intégrer dans la société en respectant les normes et les valeurs sociales. Cette intention est clairement affichée par l'association, lorsque le directeur précise que l'objectif de cet encadrement « c'est de faire comprendre aux *talibés* qu'ils font partie de la société. » La prise de conscience qu'ils sont des acteurs à part entière de la société, qu'ils ont une dignité et des droits en tant qu'êtres humains est de nature à ouvrir davantage leur esprit et leur donnera la possibilité de satisfaire leurs besoins d'estime et d'appartenance.

Cependant, malgré les efforts encourageants qui sont à l'actif de l'ACAMAS, cette prise en charge n'est pas suffisante. En effet, si sur le plan de l'alimentation les enfants sont comblés, ce n'est pas le cas dans le domaine de l'éducation, notamment la scolarisation et la préparation à l'intégration et à l'insertion sociale.

Les *talibés* ne bénéficient pas d'une scolarisation. Ce n'est pas d'ailleurs leur souci. La faute ne leur est pas bien sûr imputable, mais c'est d'abord la responsabilité de leurs parents et de l'Etat. Quant à ACAMAS, tout se passe comme si elle était à vocation prioritairement alimentaire, sans trop se soucier de la scolarité de ces laissés-pour-compte et de leur avenir. Pour l'heure, les *talibés* ne sont pas du tout sensibilisés à s'intéresser à l'école formelle. Pourtant, il y a parmi eux près d'une dizaine qui ont quitté l'école pour embrasser ce « métier ». L'un d'eux dont l'âge peut se situer entre 12 et 14 ans précise avoir fait l'école jusqu'à la classe de CM2. L'école l'intéresse, mais n'intéresse pas ses parents. Aujourd'hui, il a toujours envie de continuer ses études. A la question de savoir « voulez-vous faire l'école », un seul parmi ceux qui n'ont jamais été en contact avec l'éducation formelle a une réponse positive. Cela montre à suffisance qu'ils sont réfractaires à l'école du Blanc et ne connaissent ou ne croient pas à son importance. On peut donc se demander quel avenir les *talibés* préparent-ils ?

Les *talibés* ne pensent pas encore suffisamment à leur avenir. Il est vrai qu'ils sont pour la plupart des mineurs, mais même en tant qu'enfants, ils pouvaient avoir des fantasmes pour des métiers et des professions, même de façon fantaisiste ou provisoire, comme mentionné par Super et Thompson (1979) cités par Helena Rebelo et Maria Da Conceição (2004) dans leur théorie du développement vocationnel. L'environnement dans lequel ils évoluent leur impose une éducation à dominance spirituelle sans possibilité d'interagir avec des adultes sur des sujets d'avenir, encore moins sur des choix professionnels. Ceci n'est que l'une des conséquences de la non scolarisation. Ceux qui ont accepté de dire ce qu'ils veulent être plus tard dans la vie précisent tous qu'ils veulent devenir marabout (maître coranique). Le reste affirme avec une naïveté

inquiétante : « je ne sais pas », malgré l'insistance et la diverse reformulation de la question. Quelques faits peuvent encore expliquer la situation. En fait, la socialisation des *talibés* est presque limitée entre eux ; leur quotidien est parsemé de conversations autour de l'école coranique. Ils n'ont pas accès aux médias, notamment à la télévision qui n'est plus pourtant un luxe de nos jours. De même, ils n'ont pratiquement pas de contact avec les élèves inscrits à l'école. Tout porte donc à croire qu'ils semblent coupés du reste du monde et vivent sous l'effet du conditionnement. Ils sont finalement sans ambition véritable, la seule réussite sociale envisageable étant d'être un enseignant coranique. Cela suppose qu'ils ne pensent pas aux voies et moyens pour sortir du dénuement. Il ne s'agit pas d'un désespoir, mais plutôt d'une vision étriquée de la vie.

Précisons d'ailleurs qu'ACAMAS ne va pas les suivre définitivement, étant donné que les *talibés* comptent retourner chez leurs parents à la fin de l'apprentissage et/ou de la mémorisation du Coran. Il est légitime de se demander ce qu'ils feront une fois rentrés au bercail. Ce n'est pas sûrement pour la scolarisation, car il sera déjà trop tard. Il n'y a que d'autres itinéraires de réussite sociale comme le commerce, l'agriculture, l'élevage, etc. qui peuvent être salvateurs, si seulement leurs parents et eux-mêmes en seront conscients et en auront les possibilités. Il y a somme toute un grand risque que leur avenir soit compromis malgré la présente prise en charge qu'ils bénéficient. Pour proposer des solutions à ce problème, il importe de préciser les besoins réels de ces *talibés* dans le domaine de l'éducation.

4. Les besoins spéciaux des *talibés* en rapport avec l'éducation

L'enseignement coranique et spirituel que les *talibés* reçoivent a toute son importance. Toutefois, aujourd'hui, compte tenu des changements que connaissent les sociétés du fait de la mondialisation, il semble impératif de passer par l'école officielle pour préparer une intégration et une réussite sociale future. L'Etat ainsi que les structures

privées qui œuvrent dans le social, doivent comprendre l'urgence de scolariser ces enfants, même si ce n'est pas pour cette raison qu'ils sont là. Loin de préconiser l'abandon de l'école coranique, nous pensons qu'un certain nombre de mesures doivent être prises dans l'intérêt des *talibés* afin qu'ils puissent se former à la fois dans le domaine spirituel et temporel. Pour réaliser cet objectif, il est important au préalable de bénéficier d'un logement décent, d'une santé et d'un habillement.

- **Logement, santé et habillement**

Ces trois besoins sont essentiels dans la vie de tout être humain. On se demande quelle sécurité a-t-on si les aspects ci-dessus ne sont pas pris en compte. L'apprentissage et l'éducation qui sont les raisons pour lesquelles les *talibés* sont là, ne peuvent réussir si personne ne s'occupe de leur santé, de leur habillement et de leur logement. Les *talibés*, tous logés chez leurs maîtres dans des conditions insatisfaisantes ne sont ni habillés, ni soignés. Pourtant, ils sont dans un stade où se constitue leur capitale santé qui risque d'être gaspillé par négligence, ignorance, ou par des conduites à risque pour des stades ultérieurs de la vie. Nous pensons qu'il est salutaire de leur accorder un logement décent, où ils sont suivis et encadrés. Là, il est question non seulement d'assurer et de maintenir leur santé, mais aussi d'institutionnaliser une éducation à la santé par l'Etat et leurs maîtres. Pendant les campagnes de vaccination que l'Etat du Cameroun organise, ces enfants doivent en bénéficier comme tout autre enfant vivant avec ses parents.

Pendant les grandes occasions comme les fêtes par exemple, toute personne de bonne volonté peut leur procurer de quoi se vêtir. On ne peut leur inculquer les notions d'hygiène et de propreté que lorsqu'ils ont la possibilité de les mettre en application. Les propos ci-après sont à prendre en compte : « Pour préparer l'homme à servir sa société d'une manière efficace, il convient de le protéger, de le soigner, de l'éduquer, de le former dès son plus jeune âge pour l'amener à grandir avec des valeurs

bien ancrées d'homme et de citoyen conscient de ses responsabilités. (Ndiaye 2005 : 6)

- **La scolarisation ou l'alphabétisation**

La combinaison de l'école coranique et de l'école publique n'est pas irréalisable. D'ailleurs, dans les familles musulmanes du Cameroun, il est rare qu'un enfant échappe à l'école coranique, mais sans être forcément un *talibé*. Les heures d'apprentissage du Coran sont bien distinctes des heures de cours à l'école. Cette double éducation n'a pas hypothéqué leur réussite scolaire. L'Etat devrait donc prendre des mesures pour réussir à réaliser cet objectif au profit des *talibés*, même s'ils ne sont pas tous des fils du pays. Etant donné que les écoles coraniques sont facilement repérables, il est facile d'accéder à tous ces enfants sans exception. Deux possibilités peuvent se présenter :

Premièrement, il s'agit de les inscrire systématiquement dans des écoles publiques de la place. A cet effet, leur scolarisation devrait être effectivement gratuite à tous les niveaux considérés. Ils doivent également être exonérés des cotisations souvent obligatoires dans le cadre de l'Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants (APEE), et doivent bénéficier des fournitures scolaires. Ce sont des cas sociaux qui interpellent prioritairement l'Etat, mais aussi les ONG, les affaires sociales, les différentes associations qui ont les moyens d'intervenir dans le domaine. De même, les hommes d'affaires, les élites ou les entreprises économiques fortunées à l'instar des agences de téléphonie mobile, peuvent prendre la charge de payer leur scolarité étant donné que la gratuité de l'école au Cameroun est encore un vœu pieux.

Deuxièmement, il est parfaitement envisageable d'introduire l'enseignement officiel dans les écoles coraniques. Des enseignants peuvent leur être affectés sur place. Ils pourront alors suivre une scolarisation progressive. Le programme peut admettre l'intégration de quelques matières fondamentales de façon à être allégé et digeste. Dans ce cas, l'emploi de temps des deux types d'enseignement doit s'adapter pour que l'un ne compromette pas l'autre. La scolarisation permettra à ces enfants d'intégrer un milieu dans lequel la vie en société obéit à des règles. Cette politique pourra désormais ouvrir l'esprit des *talibés*, les socialiser et les mettre en contact avec la modernité. Ceux qui repartiront auprès de leurs parents après l'école coranique auront bénéficié d'une double éducation. Ils

pourront ainsi avoir le goût de continuer à faire l'école, dans la mesure du possible. C'est une plus value dont tous les *talibés* pourront bénéficier pendant leur passage dans le statut d'élève-*talibé*. Précisons qu'ACAMAS a déjà réfléchi sur la première alternative en s'occupant entièrement de la scolarité et du logement de 30 autres enfants démunis tous inscrits dans les lycées ou collèges de la place. Des efforts similaires dans ce sens doivent être réalisés au profit des *talibés* qui, malheureusement, ne préoccupent pas beaucoup les décideurs.

Ce qui vient d'être proposé exige évidemment beaucoup d'engagement et de moyens. Mais, si la scolarisation proprement dite des *talibés* s'avère difficile eu égard aux exigences ci-dessus mentionnées, il est possible d'envisager leur alphabétisation. Les cours d'alphabétisation sont moins coûteux et plus faciles. Ils sont incontestablement utiles, car ils permettront aux *talibés* d'apprendre à lire et à écrire le français ou l'anglais, comme ils apprennent à lire et à écrire l'arabe. Le français et l'anglais sont des langues officielles au Cameroun. L'apprentissage de l'une des deux langues les aidera dans leur interaction sociale, car ils seront appelés à vivre dans un monde où l'analphabète est de plus en plus marginalisé. L'information à travers les médias se passe dans les deux langues, ainsi que la communication officielle. De même, il n'est pas aisé de manipuler les téléphones portables, d'accéder à l'Internet si on n'est pas en mesure de lire et de comprendre l'une des deux langues en question. Il faut, dans tous les cas, les amener à sortir de l'illettrisme et de l'analphabétisme pour non seulement les aider à être en phase avec l'évolution de la société, mais aussi les amener à être utiles pour cette société.

- **L'urgence d'avoir un acte de naissance**

L'un des besoins spéciaux non moins utile des *talibés* c'est l'obtention de l'acte de naissance. Aucun *talibé* interrogé n'en possède, et le Directeur d'ACAMAS reconnaît cette réalité. Bien plus, beaucoup d'entre eux disent clairement ne pas connaître leur âge réel ; certains donnent un âge bien loin de la réalité comparé à leur apparence physique. L'acte de naissance est un document indispensable préalable à la scolarisation, à l'obtention des diplômes, à la recherche d'un emploi, etc. *L'Association*

Rayon du Soleil installée à Maroua s'active autour de cette question, mais au profit d'autres jeunes dans la même situation. Elle peut élargir son champ d'intervention à tous les *talibés*, y compris ceux qui sont originaires d'autres pays. Pour avoir des informations sur la filiation, le lieu de naissance, l'âge et l'origine des *talibés*, les maîtres coraniques doivent être impliqués à défaut du parent. L'Etat est évidemment interpellé au premier chef pour résoudre ce problème.

- **La formation professionnelle**

Pour l'instant, les *talibés* n'ont pour seule préoccupation que l'apprentissage du Coran. Cela implique, qu'après leur formation, ils n'auront ni bénéficié de la scolarisation, ni appris un métier pour se prendre en charge. Dans cette logique, la seule trajectoire professionnelle qui leur est offerte c'est la possibilité de devenir à leur tour des maîtres coraniques, une forme de reproduction sociale. Devenus adultes, ils seront des inadaptés de la société contemporaine et vivront aux dépens des âmes charitables. Il y a lieu d'insister à leur apprendre un métier, comme l'agriculture, l'élevage, le commerce, la poterie, la broderie, bref les petits métiers qu'il est possible de développer plus tard, même de façon individuelle. Cette formation professionnelle peut les aider dans le présent et surtout dans leur avenir. C'est un projet qui exige l'implication des professionnels et des financements conséquents. L'Etat du Cameroun devra s'y engager et associer les travailleurs sociaux, les éducateurs, les bailleurs de fond, les collectivités locales décentralisées.

- **Etablir des rapports entre les maîtres coraniques et les parents des *talibés***

Tous les maîtres coraniques interrogés déclarent ne pas entretenir des rapports avec les parents des *talibés*. Tout se passe comme si ces derniers étaient insoucieux de leurs enfants. Ce qui peut être la conséquence de la pauvreté, comme mentionné dans l'étude d'Aboubakar (2011) au Niger. Il faut, avec l'aide des ONG, des associations et de l'Etat, établir une collaboration entre les maîtres coraniques

et les parents, au profit des *talibés*. Ce faisant, cela permettrait à l'enfant d'avoir les nouvelles de ses parents qui finiront par s'intéresser à lui et à ce qu'il fait.

Bien plus, il est utile pour l'Etat de disposer des fichiers où figurent les coordonnées des parents et l'origine de tous les *talibés*. En cas de nécessité, on peut alors contacter les parents sans difficulté. Pour les *talibés* venant des pays étrangers, il nous semble impératif pour l'Etat d'imposer ces informations avant de les recevoir. Autrement dit, ceux qui veulent bien envoyer leurs enfants à l'école coranique de Maroua doivent être connus à travers leur adresse complète quelle que soit la provenance.

- **La nécessité d'un encadrement psycho-affectif**

Les *talibés* grandissent loin de leurs père et mère. Prématurément, ils sont sevrés de leur univers familial pour une dure épreuve dans un milieu quelque fois étranger. Pourtant, la famille exerce une fonction de sécurité, de repos et de plaisir. Les *talibés* ne connaissent donc pas les joies de l'enfance, le bonheur de l'attachement maternel, le plaisir d'une vie affective.

On peut admettre que le détachement précoce de la cellule familiale crée un vide psychologique et affectif difficile à compenser. Pearl (1986) cité par Pourtois (1989 :12), a raison de constater que : « sans quelque chose qui ressemble à une famille, les jeunes mènent une existence impuissante et morcelée, sauf dans quelques domaines marginaux très particuliers. » De même, comme l'ont montré certains auteurs, les enfants en situation de précarité présentent plus de problèmes intériorisés et davantage de difficultés affectives intra-personnelles que leurs pairs plus aisés. (Myriam Kettani et al. 2011) Etant donné que les *talibés* sont de ceux qui souffrent de cette insuffisance affective parentale, il leur est particulièrement important de recevoir, dans leur second milieu d'apprentissage et de socialisation, l'amour, la tendresse et l'estime de ceux qui les encadrent. A défaut de leurs familles naturelles, ce devoir revient aux maîtres coraniques, aux associations à l'instar d'ACAMAS. C'est un

besoin de reconnaissance et d'amour qu'il faut absolument combler.

Ainsi, les maîtres coraniques ne doivent pas les frustrer, les châtier ou les soumettre à un mauvais traitement, à plus forte raison, les amener à pratiquer la mendicité. Les respecter en tant qu'êtres humains est un impératif non négligeable. « Les droits de l'enfant c'est d'abord le droit pour chaque enfant d'être profondément respecté en tenant compte de son âge, de ses besoins et de sa maturité. » (Lallart, 2004 :65) Ils doivent instaurer avec eux un dialogue permanent susceptible de favoriser l'affection, comme s'il s'agissait d'une relation parent-enfant. Leurs rapports ne doivent pas se limiter simplement à l'apprentissage du Coran, qui se fait d'ailleurs de façon autoritaire et dogmatique. Etre ouvert au dialogue avec les *talibés* permettrait de prévenir des comportements déviants, de rectifier et de combattre la mauvaise socialisation et ses conséquences. Ceci est d'autant plus important puisqu'on est à l'ère des nouvelles idéologies sectaires qui cherchent des adeptes comme le *boko haram* au Nigéria qui peut facilement influencer et emporter ces enfants s'ils sont laissés à leur sort.

Les associations, les ONG qui en ont les possibilités, ont aussi l'obligation de les écouter, de les soutenir dans leurs souffrances, de les protéger contre toutes les menaces éventuelles. Ils doivent se sentir en sécurité à côté des encadreurs. A cet effet, Pourtois, Desmet, et Willy (2004), à la suite de Maslow, pensent que tout individu doit bénéficier d'une prise en charge totale pour réussir son éducation et consolider son identité sociale. Ils élaborent un modèle des douze besoins psychosociaux à la base du développement de l'individu. « Dans ce modèle, l'élaboration de l'identité se réalise selon quatre dimensions qui elles-mêmes regroupent trois besoins fondamentaux. Ainsi, la dimension affective regroupe les besoins d'attachement, d'acceptation et d'investissement ; la dimension cognitive se compose des besoins de stimulation, d'expérimentation et de renforcement ; la dimension sociale réunit les besoins de communication, de considération et de structures ; la dimension idéologique enfin envisage les

besoins de bien/bon, de vrai et de beau. Ces douze besoins constituent une base précieuse à la réflexivité sociale et individuelle (Pourtois, Desmet, Willy, 2004 :27)

Le soutien psycho-affectif ne suffit pas pour les rendre complètement heureux. Il est nécessaire de créer un environnement social favorable à une bonne socialisation.

- **La socialisation à travers les activités culturelles et sportives**

Les *talibés*, comme mentionné plus haut, n'ont pas la possibilité d'interagir avec d'autres adultes ou d'autres enfants de même âge, en dehors des maîtres coraniques et de quelques encadreurs d'ACAMAS. Entre eux, ils jouent, sont toujours en compagnie, mais la rue qu'ils fréquentent peut exercer sur eux une prégnance et les influencer de façon irrésistible. Dans les domiciles de leurs maîtres, il n'y a pas de place aux activités de loisir formellement organisées. On peut donc constater que les *talibés* sont en autarcie, ne sont pas socialement épanouis, et risquent de développer le sentiment d'incompétence et d'insuffisance. On le constate d'ailleurs en observant comment ils s'adressent aux adultes. On note en effet beaucoup d'hésitation et de difficultés à s'ouvrir pour dialoguer de façon rassurante. Ce problème ainsi que la mauvaise compagnie, pourraient être résolus s'ils bénéficiaient d'un centre d'accueil, d'un logement pour être suivis et encadrés. Dans ce cadre, il est fondamentalement nécessaire qu'ils bénéficient des activités culturelles et sportives, de nature à les libérer de la routine de leur quotidienneté.

Ces activités culturelles réussiront à coup sûr à les captiver et à les former si elles tiennent compte de la culture islamique, pour ne pas être rejetées aussi bien par les maîtres coraniques que par les populations et les *talibés* eux-mêmes. Ainsi, les matchs de football, les documentaires, les films éducatifs, les excursions, peuvent être des sources de culture et de divertissement. L'importance de ces activités est incontestable pour l'épanouissement psycho affectif des jeunes en général et

des enfants en situation difficile en particulier. En effet, « le jeu permet à l'enfant d'être plus apte à faire face aux problèmes de la vie ; le jeu est une étape vers la liberté. Apporter à des enfants marginalisés, par le biais du jeu sportif, du réconfort, de la confiance, un sourire et la possibilité d'envisager une approche pédagogique afin que ces enfants exclus trouvent un chemin vers l'éducation, vers l'apprentissage d'un métier, (...) » (Lallart, 2004 : 62).

Par la même occasion, les activités de divertissement sont susceptibles de les amener à apprendre à vivre en parfaite harmonie. Cela leur permettra d'intérioriser les notions de vivre ensemble, d'acceptation et de respect d'autrui, de paix, de tolérance, de goût de l'effort, de persévérance, etc. La vie en société l'exige. Ces valeurs, ils les développeront aussi dans leur vie d'adulte, car c'est une quête permanente. Les *talibés* comprendront qu'ils font partie de la société et connaîtront la joie et l'épanouissement.

Conclusion

L'objectif de ce travail était non seulement d'évaluer la portée de la prise en charge des *talibés* par la structure ACAMAS, mais aussi d'examiner leurs besoins spéciaux en rapport avec l'éducation. Après analyse, on peut se rendre compte que les *talibés* encadrés par cette association caritative connaissent une amélioration de leurs conditions d'existence, dont l'effet le plus probant se traduit par l'abandon de la mendicité grâce à l'alimentation qui leur est accordée ainsi qu'à leurs maîtres. La satisfaction de ce besoin physiologique est un préalable à toute autre nécessité, car les *talibés* peuvent alors s'intéresser à leur formation sans trop de souffrance. Par la même occasion, l'éducation morale et surtout les leçons d'hygiène qu'ils reçoivent par moment leur ont permis d'intérioriser certaines valeurs nécessaires au vivre ensemble, préalables à toute intégration sociale. Cependant, cette prise en charge n'est toujours pas suffisante, car un logement décent et leur santé, qui sont d'ailleurs aussi des besoins physiologiques ne sont pas pris en compte. Ce qui les met

dans une situation de précarité et les rend toujours vulnérables.

Il faut aussi reconnaître que les *talibés* sont dans la nécessité d'avoir une éducation formelle, qui est susceptible de leur permettre de préparer leur avenir. Pour ce faire, il faut que les écoles coraniques s'adaptent aux nouvelles conditions de l'évolution sociale. L'Etat et la société civile en général doivent leur faciliter une scolarisation. Si les *talibés* ne peuvent pas suivre un cursus scolaire normal au point de prolonger leur scolarité, il n'est pas superflu de penser aussitôt à une alphabétisation qui n'exige pas assez de moyens. De même, l'apprentissage d'un métier semble vital pour ce groupe qui ne pense pas à une insertion professionnelle si ce n'est devenir maître coranique.

L'amélioration des conditions de vie qui est l'une des exigences d'une éducation réussie des *talibés*, passe aussi par un encadrement psycho-affectif. Ces enfants ne peuvent pas s'épanouir sans que la dimension affective qui regroupe les besoins d'attachement, d'amour et d'acceptation ne soit accomplie. C'est aussi l'un des devoirs régaliens incontestables de l'Etat. A ce sujet, nous rejoignons le point de vue d'Aboubakar qui, s'intéressant aux enfants ayant pratiquement les mêmes caractéristiques que *les talibés*, écrit : « Au plan institutionnel, il faudra envisager pour les enfants orphelins sans famille ou rejetés par les parents, un service d'assistance publique, qui se chargerait de leur offrir un cadre affectif et les préparerait à la vie au travers d'une instruction et d'une formation professionnelle appropriée. » (Aboubakar, 2011 :28)

Bibliographie

Aboubakar, I.Y., (2011). *Vulnérabilité des enfants au Niger : enfants non scolarisés et enfants déscolarisés : Etat des lieux et pédagogie de prise en charge*, Paris, l'Harmattan.

Myriam Kettani, Troupel-Cremel, O. et Pinel-Jacquemin, S., (2011). « L'adaptation socio-affective des enfants de 2 à 6 ans en situation de précarité : le rôle de l'engagement paternel », in *EMPAN*, ERES, n° 84, pp 139-144.

Lallart, M.J., (2004). « Les enfants de la rue : leurs lois », in *Savoirs et clinique*, ERES, n°4, pp.59-65.

Louart, P., (2002). *Maslow, Herzberg et les théories du contenu motivationnel*, CLAREE, IAE-USTL.

Ndiaye, O. (2005). « Les enfants des rues et le développement endogène » in Balonze, J., (dir), *Les enfants des rues au Sénégal*, Bikili éditions, GYAN France, pp. 5-34.

Pourtois, J.P., Desmet, H., Lahaye, W., (2004). « Connaissance et pratiques en éducation familiale et parentale », in *Enfance, générations, familles*, N°1, Université de Mons-Hainaut (Belgique), pp.22-35.

Pourtois, J.P. (1989). *Les thématiques en éducation familiale*, De Boeck, Bruxelles.

Rebelo Pinto, H et Soares Da Conceição, M. (2004). « Approche de l'influence des parents sur le développement vocationnel des adolescents » in *Orientation scolaire et professionnelle*, <http://osp/revues.org/index2272.html>.

Seydou Nourou, M., (2007). *A mes frères des rues*, l'Harmattan, Paris.

UNESCO, (1999). *Programme d'éducation des enfants en situation difficile*, www.unesco.org/education/educprog

Vitale, M. (2011), « Economie morale, Islam et pouvoir charismatique au Burkina Faso », in *Afrique contemporaine*, De Boeck supérieur, n° 231, pp. 229-243.